

simple et harmonieuse, la logique pénétrante, le bon sens et la clarté qui éclataient partout.

De son côté, notre professeur de droit constitutionnel aimait à nous faire voir tout le génie politique de la constitution anglaise. Il s'appliquait à prouver qu'aucune autre, ne possédait un esprit plus souple et plus libérale ni un caractère plus démocratique sous les apparences monarchiques. Et nous sortions convaincus que nos lois civiles sont peut-être les meilleures au monde et que la constitution anglaise est, sans conteste, l'instrument le plus parfait que l'homme ait inventé pour gouverner les hommes.

* * *

Sitôt les cours finis, nous descendions à notre salle de récréation. Les fumeurs impatientes se hâtaient, les uns, d'allumer leurs petites cheminées en bois rouge ou en terre cuite, les autres, de brûler un *Peg Top* ou une *Athlète*. En un instant, la vaste pièce se remplissait de petits nuages gris, floconnants, qui montaient, s'accumulaient en bouffées mouvantes puis se dispersaient autour de nous en nous aveuglant...

Quelques studieux, au front morne, qui détestaient sans doute le profane vulgaire—*profanum vulgus*, si je me rappelle bien—s'en allaient droit leur chemin, aux bureaux de leurs patrons. Les autres, parleurs toujours attardés, restaient à jaser, se formaient, ici, là, en groupes nombreux. Et soudain les rires éclataient à droite et à gauche, les exclamations, les cris rauques ou aigus retentissaient à qui mieux mieux. On engageait des discussions, à propos de tout ou à propos de rien. On plaidait même à ce forum improvisé, les causes de ses patrons, avec une audace imperturbable. Et surtout l'on avait plaisir à dire son opinion, et à attaquer celle de ses camarades.

Mon Dieu ! que d'enthousiastes professions de foi, que d'affirmations violentes ces murs ont dû entendre, depuis quinze ans qu'ils voyaient passer des groupes d'étudiants ! Que de bon mots, et de stupides, que de calembourgs, que d'histoires folichonnes, osées, in-croyables ont été dits, racontés, applaudis et sifflés, dans notre bonne vieille salle universitaire !

Souvent, très souvent, nous y tenions des assemblées. Je vous assure qu'elles étaient variées à l'infini et fort tumultueuses parfois. Les improvisations, les interpellations au président, les remarques railleuses, les interruptions à brûle pourpoint se succédaient, se heurtaient, se confondaient avec une abondance, à détraquer complètement le plus perfectionné des phonophones. Puis l'assistance se dispersait sans qu'on n'eût rien décidé.

La séance la plus mouvementée, la plus nombreuse se produisait à l'occasion de l'élection annuelle de nos dignitaires. Ce jour-là, le vacarme atteignait son superlatif, l'éloquence prenait des envergures qui auraient déconcerté absolument tous les aigles de Meaux et d'ailleurs...

De fois à autre, durant nos cours, quelque incident touchant ou drôle, venait doubler le charme de la leçon ou égayer l'assistance.

Un jour, en particulier—Ce souvenir est encore tout frais en ma mémoire. Nous étions dans l'histoire du droit français, le juge Jetté venait d'exposer le droit de l'ancien régime, puis le Code Napoléon. Il passa, à notre droit canadien. Il nous parla des lois en vigueur sous la domination française. Il nous dit leur sort cruel, après la cession de la colonie à l'Angleterre. Dans un langage sobre mais qui nous empoignait, il raconta à quelles persécutions, à quelles injustices nos pères furent alors soumis. Il esquissa les luttes acharnées, héroïques, incessantes qu'ils durent livrer, trois quarts de siècles durant, pour nous conserver intacts nos lois françaises. Entraînés par l'orateur, nerveux, frémissants, nous nous sentions tous remués. Un frisson de patriotisme, celui des ancêtres sans doute, soulevait nos cœurs. Et nous battîmes irénétiquement des mains quand notre doyen nous dit, d'une voix visiblement émue :

« Mes jeunes amis, vous aurez, vous aussi, à combattre plus tard pour défendre vos droits et vos libertés. Vous vous diviserez forcément dans les luttes politiques. Mais, je vous en prie, restez toujours unis

quand il s'agira de la cause sacrée de notre nationalité. »

...Nous revenions chez nous plus fiers que jamais de notre sang, aimant davantage notre langue et nos lois françaises, bien résolus à travailler ferme afin de garder à notre race, en Amérique, une place de plus en plus large, une place de choix, invulnérable...

Et maintenant, chère Université, qui fus la nourrice de mon droit, reçois ce tribut d'amitié et d'admiration !

C'est toi, la grande éducatrice ! Toi qui façonnas l'intelligence, virilises le caractère, traces aux consciences les chemins lumineux !

C'est toi, Souveraine de la science, des lettres, de l'art, qui baignes nos fronts de justice et de vérité, qui allumes en nos cœurs la flamme de beauté pure, qui entretiens, avec piété, le culte des choses probes, des choses fières, des choses idéales !

C'est toi qui élabores l'avenir d'un peuple, qui veilles sur sa langue, ses institutions, ses lois, qui formes les citoyens éclairés !

C'est à toi, surtout, Université Laval, rempart de notre nationalité, sentinelle de notre histoire, gardienne de nos traditions, de nos souvenirs, de nos espérances, c'est à toi que j'adresse ce vœu, de toute ma ferveur ; sois vigilante, sois inviolable, sois glorieuses, sois bénie, toujours...

HECTOR GARNEAU.

M. Hector Garneau est fils de M. Alfred Garneau et petit-fils de notre historien national. C'est un écrivain de race dont nos lecteurs seront heureux de lire de temps à autre, les articles toujours empreints du plus pur patriotisme et de la plus sincère émotion. Sa plume éloquente et charmante devra intéresser tous ceux qui s'occupent des choses de l'esprit.



HECTOR GARNEAU

RÉSULTATS DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES D'AMATEUR

Les juges de notre concours de photographies d'amateurs ont été réellement surpris du nombre des compétiteurs et de la beauté des spécimens qui nous ont été envoyés.

Cent quarante-six amateurs nous ont fait parvenir en moyenne, chacun deux photographies, toutes très jolies.

Malheureusement, plusieurs concurrents ont perdu des points parce qu'ils ne s'étaient pas exactement soumis aux conditions énoncées. Elles étaient pourtant assez précises.

Les trois juges, choisis parmi nos photographes de profession, ont examiné les sujets soumis avec un soin minutieux.

Le site, les personnages, la disposition, la difficulté ou la facilité à poser le sujet, tout cela a été considéré et nous avons la certitude que les juges ont fait leur possible pour rendre justice à tous.

PRIX ACCORDÉS

1er prix : Un appareil "Gem Glenco" gagné par M. E. Pratte, 103, Church, Montréal. Sujets : "Sous les bouleaux" et "Sur la plage."

2me prix : Un appareil "Flexo", gagné par M. George Delfosse, 1562, Ontario, Montréal. Sujets : "La route aux oies" et plusieurs autres photos.

3me prix : 1 an d'abon. gagné par Louis Madore,

402, Saint-Denis, Montréal. Sujet : "Forêt canadienne."

4me prix : 8 mois d'abon. gagné par J.-A. Lachance, 28, rue de la Fabrique, Québec. Sujet : "Fleuve Saint-Laurent devant Québec et Village Saint-Michel."

5me prix : 6 mois d'abon. gagné par Urbain J. Ledoux, Trois-Rivières. Sujet : "Villa Mon Repos."

6me prix : 4 mois d'abon. gagné par Jean Charbonneau, 204, Sainte-Elisabeth, Montréal. Sujet : "Etude de nature."

7me prix : 3 mois d'abon. gagné par Alphonse Légraré, 378, Saint-Joseph, Québec. Sujet : "Château Frontenac" et "Vieil escalier de la citadelle."

8me prix : 3 mois d'abon. gagné par Arthur Alain, 89, Ave Hôtel-de-Ville, Montréal. Sujet : "La chaussée."

9me prix : 3 mois d'abon. gagné par G.-A. Monette, 97, Saint-Jacques, Montréal. Sujet : "Paysage canadien."

10me prix : 3 mois d'abon. gagné par Georges Latour, 3549, Notre-Dame, St-Henri. Sujet : "Sainte-Anne de Beauré."

11me prix : 3 mois d'abon. gagné par Walter Leclerc, 724A, Lagauchetière, Montréal. Sujet : "Anse et quai à Owl's Head, Lac Memphremagog."

12me prix : 3 mois d'abon. gagné par R. Bédard, 606, St-Denis, Montréal. Sujet : "Ruines du Château Bigot."

MENTIONS HONORABLES

1er. L.-A. Rousseau, Chicoutimi. Sujet : "Vue de Chicoutimi."

2me. R. Tourangeau, 61, ave du Parc, Saint-Henri. Sujet : "La Pointe, Rivière du Loup."

3me. Wilfrid Pilon, 803, rue Beaudry. Sujet : "2e filature de coton, en bas."

4me. Michel Curotte, Caughnawaga. Sujet : "Savage faisant les sucres."

5me. Chs H. Desjardins, 410, Notre-Dame, Maisonneuve. Sujet : "Le fruit défendu."

6me. Jude Thibault, 1549, Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde. Sujet : "Scène sur l'île Sainte-Hélène."

VOIX AIMÉES

J'aime entendre le vent courir de branche en branche, En murmurant tout bas des soupirs incompris, Lorsque l'astre du soir, dont mon œil est épris Traîne parmi l'azur sa belle robe blanche.

J'aime le rossignol dont la voix pure et franche Perce le voile noir au fond des bois surpris, J'aime du vieux clocher les échos attendris, Semant du haut des airs leur note qui s'épanche.

J'aime de l'enfant blond le doux vagissement, Quand sa mère l'endort en berçant mollement Le doux nid dans lequel son amour le contemple.

Mais j'aime ouïr aussi le cantique pieux, Que l'on chante à genoux et qui s'élève aux cieux, Avec l'encens divin qui brûle dans le temple !

DE BON ALOY.

JUGEMENTS RECIPROQUES

Dans une grande administration, un sous-chef de bureau regarde par la fenêtre.

—Etrange ! murmure-t-il, voilà deux heures que je contemple ce maçon placé sur l'échafaudage vis-à-vis de mon bureau. Il n'a même pas encore effleuré avec sa truelle le mur qui lui est confié. Parole d'honneur ! je ne serais pas fâché de savoir pour quelle espèce de travail ce paresseux va toucher sa paye à la fin de la semaine !

Le maçon, de son côté, les yeux tournés vers le bureau du sous-chef :

—Epatant ! dit-il en grommelant, v'là déjà deux heures que j'ai les yeux sur c't'imbécile d'rond d'cuir... Pas même trempé la plume dans son encre ! J'me demande quels services ce bureaucrate rend pour la gallette qu'on lui coule dans la poche à la fin du mois.